



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 29 AVRIL 2024

N° 8/16

Objet : Demande de fonds de concours de fonctionnement à la Communauté d'agglomération Roissy Pays de France

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-neuf avril à dix-huit heures trente minutes, le Conseil municipal dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Pascal DOLL, Maire.

Présents

Pascal DOLL, Maire.

Joël DELCAMBRE, Claude FERNANDEZ-VELIZ, Mathieu DOMAN, Nektar BALIAN, Christophe ALTOUNIAN, Isabelle GOURDON, Yveline MASSON, Jérôme BERTIN, Adjointes au Maire.

Sarah MOINE, Conseillère départementale.

Romuald SERVA, Sophie LEBON, Conseillers municipaux délégués.

Annie COHADIER, Alain DURAND, Isabelle CARON, Romain CARTIER, Nathalie BALIKDJIAN, Christophe MARTIN, Anthony VASCONCELOS, Rose-Marie ABOUSEFIAN, Christophe PIEGZA, Beyhan CANI, Stéphane POUVESLE, Khadija BLONDEL, Laurent COKGUL, Isabelle BOURSIER, Arnaud BERNIERE, Rita AYDIN, Conseillers municipaux.

Absents excusés avec pouvoir :

Tony FIDAN	a donné pouvoir à	Christophe ALTOUNIAN
Adrien DA COSTA	a donné pouvoir à	Anthony VASCONCELOS
Claudine OCCHIPINTI	a donné pouvoir à	Yveline MASSON
Sylvie GUINEMER	a donné pouvoir à	Sophie LEBON

Absent : Saïd TOUFIQ

Secrétaire de séance : Sophie LEBON

Ouï le rapport de Madame Yveline MASSON, Adjointe au Maire, déléguée aux finances et aux marchés publics,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L.5216-5 ;

Vu la délibération n° 23.303 du 21 décembre 2023 de la Communauté d'agglomération Roissy Pays de France approuvant le nouveau pacte financier et fiscal de solidarité,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

À l'unanimité,

AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter un fonds de concours de 8 111 € auprès de la Communauté d'agglomération Roissy Pays de France destiné à participer au fonctionnement des équipements municipaux suivants :

- Mairie
- Centre technique municipal
- Poste de Police Municipale
- Galerie Miltenberg
- Écoles : Charles Perrault, Jean Jaurès, Danielle Casanova, Claude Demange, Jean Monnet, Anna Fabre et le groupe scolaire Victor Hugo
- Cimetière
- Crèche des Augustines
- Maison de la Petite Enfance
- Centre Social Trait d'Union
- Cuisine centrale
- Complexe sportif de la NEF
- Stade Léo Lagrange
- Stade de la Vallée
- COSEC Auguste Delaune
- Espace Charles Aznavour
- Espace Fontaine
- Bouches d'arrosage
- Local 40 rue Robert Schuman

PRÉCISE que le total des dépenses réalisées en 2023 au titre de ces équipements, sans aucune subvention perçue, s'élève à 853 358,99 € ainsi décomposés :

- 498 906,43 € au titre des fluides,
- 113 702,33 € s'agissant de l'entretien et de la maintenance,
- 13 935,60 € concernant les contrats d'assurance des locaux,
- 226 814,63 € destinés au nettoyage des locaux,

DIT que la présente délibération sera notifiée au Président de la Communauté d'agglomération Roissy Pays de France.

Pour extrait certifié conforme.

Sophie LEBON
Secrétaire de séance

Pascal DOLL
Maire



Délibération certifiée exécutoire
conformément aux dispositions des
articles L.2131-1 et L.2131-2 du Code
Général des Collectivités Territoriales